Des espèces en voie de disparition…

Aujourd'hui, nous savons que les activités humaines provoquent la disparition d'espèces animales et végétales.

Leurs nombres diminuent rapidement.

Les scientifiques mentionnent : « *Au lieu de neuf extinctions attendues entre 1900 et 2050, ce sont 1 058 espèces qui seront éteintes en 2050 ».*

Par exemple, le Bouquetin des Pyrénées (Capra pyrénaica) a disparu dès le début du 20ème siècle. Celui-ci a été victime de la chasse intensive et sportive, étant une des proies privilégiées des chasseurs de trophée.

Le dernier individu a été tué en 1910.

Les principales causes de la disparition de la biodiversité…

- L'exploitation massive et non raisonnée des ressources naturelles de la planète ;
- Les pollutions ;
- Le changement climatique ;
- La déforestation ;
- L'urbanisation ;
- Les constructions d'infrastructures ;
- Le braconnage ;
- L'utilisation pour la médecine traditionnelle ;

Des espèces protégées…

Une **espèce protégée** est une espèce (végétale, animal, fongique…) qui bénéficie d'un statut de protection légale pour des raisons d'intérêt scientifique ou de nécessité de préservation du patrimoine biologique. Il s'agit généralement d'espèce menacée dont le braconnage, le transport, les manipulations, et parfois l'approche ou la photographie sont au moins temporairement interdits (sauf autorisation dérogatoire spéciale) par divers organismes, sur tout ou partie de l'aire de répartition de l'espèce.

Par exemple en France, les modalités de protection des amphibiens (crapauds et grenouilles) sont encadrées par l'Arrêté du 8 Janvier 2021. Ce texte stipule que l'ensemble des amphibiens présents sur le territoire français bénéficient d'un statut de protection à l'exception de 2 espèces pêchables : la Grenouille verte et la Grenouille rousse.

Hormis ces 2 espèces, il est interdit de les capturer sous peine d'une amende de 150 000€ et de 3 ans d'emprisonnement.

Crapaud Sonneur à ventre jaune

Vernaculaire *(Bombina variegata)*

Le Vison d'Europe *(Mustela lutreola),* qui vit dans le Sud-Ouest de la France, est classée comme une espèce protégée, classification « CR » (Critical dangered) en Danger critique, selon la Liste rouge des espèces menacées en France du Comité français de l'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature).

384-21-pontault-illustrations_qr_codes_copie.png

Toujours en France, la Cigogne blanche *(ciconia ciconia)* bénéficie d'une protection totale sur le territoire français depuis l'Arrêté ministériel du 17 avril 1981 relatif aux oiseaux protégés sur

l'ensemble du territoire. Elle est inscrite à l'annexe I de la Directive Oiseaux de l'Union européenne.

cigogne.jpg

Parmi le monde végétal, des espèces protégées existent en France comme l'Anémone sauvage *(Anemone sylvestris)*, l'Ophrys de l'Aveyron *(Ophrys aveyronensis),* la Doradille verte (Asplenium viride *[1]*), etc…

sans_titre.001.png

Quelques chiffres-clés sur la disparition de la biodiversité…

Selon les estimations des spécialistes de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES), plus de 1 million d’espèces animales et végétales sont en danger d’extinction sur 8 millions.

Selon l’Observatoire National de la Biodiversité (ONB) :

- **24 %** des oiseaux communs spécialistes ont disparu de métropole entre 1989 et 2019....
- La surface des grands espaces de prairies permanentes a diminué de **7,9%** en métropole entre 2000 et 2010...
- **44,2 %** des rivières, des plans d'eau, des lagunes, des estuaires et des mers côtières sont en bon état écologique en 2015....
- **20 %** des écosystèmes remarquables sont dans un état de conservation favorable sur la période 2013-2018...
- **1,37 %** du territoire métropolitain est sous protection forte en 2018....

URL de la source (modifié le 13/04/2023 - 16:51): https://www.pontault-combault.fr/biodiversite

Liens
[1] https://fr.wikipedia.org/wiki/Asplenium_viride